

## **Renseignements sur les frais d'inscription**

1. Les frais incluent l'installation des tables et des chaises selon le plan aménagé lors de la location.
2. Il est obligatoire de joindre au formulaire d'inscription un dépôt de garantie d'un montant équivalant au prix d'une heure de location du Salon A et du Salon B, afin de garantir la réservation. Le montant de la location doit être payé entièrement 10 jours ouvrables avant l'événement; dans le cas contraire, la réservation sera considérée comme annulée. Toute demande de location faite moins de 10 jours avant la date de location doit être payée en intégralité au moment de la demande. Les demandes de location faites moins de trois jours avant la date de location sont sujettes à la disponibilité du personnel.

Pour louer la Salle Rotary, il est indispensable de verser un dépôt de garantie de 100 \$ pour la réservation ainsi qu'un dépôt en cas de dommages de 250 \$. Le montant de la location doit être entièrement payé 10 jours ouvrables avant l'événement; dans le cas contraire, l'événement sera considéré comme annulé. Il est obligatoire de joindre un dépôt en cas de dommages au formulaire d'inscription par chèque postdaté, en espèces ou par carte de crédit. Le dépôt en cas de dommages sera entièrement remboursé à la fin de la location, si le responsable du personnel et le loueur constatent que l'état des lieux est satisfaisant.